



F R A T E R N I T É S A I N T - P I E R R E

Église Saint-André
22, Avenue de Verdun - 94410 Saint-Maurice

abbé Hugues de MONTJOYE :

Cité paroissiale : 25, rue Edmond Nocard

tél/fax : **01 49 77 86 60**

port. : 06 63 80 04 21

adresse Email : hdemontjoye@aol.com

presbytère : 14 rue de l'abbé Jaeger 94140 Alfortville

(Communauté attachée à la liturgie traditionnelle, bénéficiant du Motu proprio « Ecclesia Dei » du 2 juillet 1988 de S.S. Jean-Paul II)

BULLETIN N° 12

NOVEMBRE 2005

"Là où les saints passent, Dieu passe avec eux"

La fête de la Toussaint nous rappelle une vérité consolante : les saints sont une multitude innombrable ("*que personne ne pouvait dénombrer*") nous dit l'Apocalypse). Cela nous console et cela nous stimule: parce qu'en eux Dieu est glorifié, parce qu'en eux nous avons des intercesseurs, et parce qu'ils sont la preuve que la grâce peut triompher des multiples pièges du démon. Leur exemple nous pousse à lever la tête vers le ciel et à contempler la récompense promise aux bons et fidèles serviteurs. Les saints traduisent dans le concret de notre vie les enseignements de Jésus-Christ. Ils nous montrent que non seulement nous devons marcher sur les traces du Christ, mais encore que nous le pouvons, et cela dans tous les métiers honnêtes, dans tous les genres de vie : il y a des petits et des grands, des gens simples et des savants, des religieux, des pères et des mères de famille, ... Ce qui nous fascine chez les saints, c'est d'apercevoir quelque chose de la sainteté de Dieu lui-même. N'a-t-on pas dit du curé d'Ars –et on pourrait le dire de tous les saints,

chacun à sa manière- : "J'ai vu Dieu dans un homme".

Mais la fête de la Toussaint nous invite aussi à élargir le champ de la sainteté, et à ne pas le limiter aux élus dont la vie est montrée en exemple à toute l'Eglise. Sans prétendre à l'héroïcité des vertus (i.e. la pratiquer avec promptitude, facilité et joie), même si nous devons y tendre, reconnaissons que la grâce sanctifiante ou habituelle (qui demeure en nous, nous met en "état de grâce") fait de nous objectivement des saints. Des saints "en construction" peut-être, mais déjà des saints. Et autour de nous, si nous y sommes attentifs, nous découvrirons certainement des personnes qui seront pour nous des modèles, au moins sur tel ou tel point. Admirons les merveilles que réalise la grâce dans les cœurs et les vies de ceux qui nous entourent ! Certes les mauvais exemples ne manquent pas autour de nous, mais ne nous focalisons pas sur eux; voyons plutôt tous ceux que Dieu nous donne pour progresser vers lui, et qui nous montrent qu'il est possible d'être aujourd'hui une âme de prière, de

consacrer du temps pour Dieu, d'être généreux, même quand on n'est pas millionnaire, d'être honnête dans ses affaires, de ne pas mentir, de ne pas dire du mal de son prochain à longueur de conversations, d'être patient, doux, humble, obéissant, chaste, zélé, ... et surtout charitable. Et en plus nous y gagnons. Rendons grâce à Dieu pour les rayons de sa sainteté qui filtrent dans notre prochain, et essayons de les imiter. Bien sûr cela ne va pas sans efforts, et disons-le, sans chutes. Mais les vertus étant connexes, les unes entraînent les autres. En travaillant sur notre défaut dominant et notre qualité dominante, les progrès toucheront aussi les autres vertus. Ainsi nous serons pour les autres un petit reflet de la sainteté de Dieu.

Abbé Hugues de MONTJOYE

LES FINS DERNIÈRES DANS LE *COMPENDIUM*

Avec la Toussaint et le jour des Défunts, le mois de Novembre dirige nos regards vers l'au-delà, les fins dernières. Voici, sur le sujet, des extraits du *Compendium* (abrégé) du *Catéchisme de l'Église Catholique* :

207. Qu'est-ce que la vie éternelle

La vie éternelle est la vie qui commence aussitôt après la mort. Elle n'aura pas de fin. Elle sera précédée pour chacun par un jugement particulier prononcé par le Christ, juge des vivants et des morts, et elle sera scellée au jugement final.

208. Qu'est ce que le jugement particulier?

C'est le jugement de rétribution immédiate que chacun, à partir de sa mort, reçoit de Dieu en son âme immortelle, en relation avec sa foi et ses œuvres. Cette rétribution consiste dans l'accession à la béatitude du ciel, aussitôt ou après une purification proportionnée, ou au contraire à la condamnation éternelle de l'enfer.

209. Qu'entend-on par « ciel »?

On entend par « ciel » l'état de bonheur suprême et définitif. Ceux

qui meurent dans la grâce de Dieu et qui n'ont besoin d'aucune purification ultérieure sont réunis autour de Jésus et de Marie, des anges et des saints. Ils forment ainsi l'Église du ciel, où ils voient Dieu « face à face » (1 Co 13, 12); ils vivent en communion d'amour avec la Sainte Trinité et ils intercèdent pour nous.

210. Qu'est-ce que le purgatoire?

Le purgatoire est l'état de ceux qui meurent dans l'amitié divine, mais qui, tout en étant assurés de leur salut éternel, ont encore besoin de purification pour entrer dans la béatitude du ciel.

(...)

212. En quoi consiste l'enfer?

Il consiste dans la damnation éternelle de ceux qui, par libre choix, meurent en état de péché mortel. La peine principale de l'enfer est la séparation éternelle de Dieu. C'est en Dieu seul que l'homme possède la vie et le bonheur pour lesquels il a été créé et auxquels il aspire. Le Christ exprime cette réalité par ces mots : « Allez-vous-en loin de moi, maudits, dans le feu éternel » (Mt 25, 41).

213. Comment concilier l'existence de l'enfer et l'infinie bonté de Dieu?

S'il veut que « tous parviennent au repentir » (2 P 3, 9), Dieu a toutefois créé l'homme libre et responsable, et il respecte ses décisions. C'est donc l'homme lui-même qui, en pleine autonomie, s'exclut volontairement de la communion avec Dieu, si, jusqu'au moment de sa mort, il persiste dans le péché mortel, refusant l'amour miséricordieux de Dieu.

214. En quoi consistera le jugement dernier?

Le jugement dernier (universel) consistera dans la sentence de vie bienheureuse ou de condamnation éternelle, que le Seigneur Jésus, lors de son retour comme juge des vivants et des morts, prononcera pour « les justes et les pécheurs » (Ac 24, 15), rassemblés tous ensemble devant lui. A la suite de ce jugement dernier, le corps ressuscité participera à la rétribution que l'âme a reçue dans le jugement particulier.

(...)

N.B. : Le *Compendium* (abrégé) du *Catéchisme de l'Église Catholique* est disponible auprès de l'abbé de Montjoye pour 7 €.

Jubilé de la chapelle de la Rue du Bac

La chapelle de la médaille miraculeuse, à Paris, fête ses 175 ans, de ce 8 septembre au 8 décembre 2005 par un jubilé des apparitions de la Vierge Marie à sainte Catherine Labouré, à Paris, en 1830.

(cf :

www.chapellenotredamedelamedaillemiraculeuse.com)

La démarche jubilaire, indique le site de la chapelle propose la préparation, par deux neuvaines, à

deux fêtes : celle de sainte Catherine Labouré, le 28 novembre, et celle de l'Immaculée Conception le 8 décembre

Cette préparation, suggère le site peut s'accompagner de différentes démarches :

1. Un pèlerinage à la Chapelle, seul, en famille, en paroisse, entre amis, en priant aux intentions du pape, de l'Église et du monde.

2. La célébration du sacrement de la réconciliation, en confessant ses

péchés à un prêtre et en recevant le pardon de Dieu.

3. Participer à la messe et recevoir l'Eucharistie

4. Participer au chapelet - acte de consécration

5. Aimer son prochain en acte : réconciliation familiale, respect de l'autre au travail, en voiture, visite à un malade, aide matérielle aux plus pauvres, participation à des associations de charité et de solidarité...

Source : www.zenit.org

Indulgences en Novembre

RAPPELS

. Les indulgences sont la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà pardonnée. À certaines conditions, le fidèle acquiert cette rémission, pour lui-même ou pour les défunts, par le ministère de l'Église qui, en tant que dispensatrice de la rédemption, distribue le trésor des mérites du Christ et des saints. (Compendium, 312)

. Pour gagner l'indulgence plénière, en plus d'exclure toute affection au péché, même véniel, il est requis d'accomplir l'œuvre indulgenciée et de remplir les trois conditions : confession sacramentelle,

communions eucharistiques et prière aux intentions du Souverain Pontife.

. Les trois conditions peuvent être remplies plusieurs jours avant ou après l'accomplissement de l'œuvre prescrite ; cependant, il convient de recevoir la communion et de prier aux intentions du Souverain Pontife le jour même où l'on accomplit l'œuvre.

NOVEMBRE

. Du 1^{er} au 8 : pour les défunts

Une indulgence plénière, applicable seulement aux âmes du Purgatoire, est accordée au fidèle

. qui visite dévotement le cimetière et prie pour les défunts, ne serait-ce que mentalement, **entre le 1^{er} et le 8 novembre.**

. le jour où est célébrée la **commémoration de tous les fidèles défunts** (ou bien, avec le consentement de l'Ordinaire, le dimanche précédent ou suivant, ou le jour de la solennité de la Toussaint), visite pieusement une église ou un oratoire et y récite le Pater et le Credo.²⁹

. 30 novembre : Saint André

Une *indulgence plénière* est accordée au fidèle qui visite en y récitant pieusement le *Pater* et le *Credo* (...) l'église paroissiale (...) **le jour de la solennité du Titulaire.**

Source : Pénitencerie Apostolique, *Manuel des Indulgences*, Rome, 1999-2000, concessions 29 et 33.

Synode sur l'Eucharistie : Les principales propositions des Pères

Voici des extraits des 50 propositions faites par les Pères synodaux au Saint-Père en vue de l'élaboration de l'exhortation apostolique sur la XI^e Assemblée générale ordinaire du Synode des évêques qui avait pour thème "L'Eucharistie, source et sommet de la vie et de la mission de l'Église" (2-23 octobre 2005). Source : www.zenit.org

La réforme liturgique de Vatican II (Proposition 2)

L'Assemblée synodale a rappelé avec gratitude l'influence bénéfique que la réforme liturgique menée à bien depuis le concile Vatican II a eue sur la vie de l'Église. La beauté de l'action eucharistique qui resplendit dans le rite liturgique domine. Il y a eu des abus dans le passé, il y en a encore aujourd'hui, même s'ils ont beaucoup diminué. De tels épisodes ne peuvent qu'assombrir la validité de la réforme qui regorge toutefois de richesses pas encore complètement explorées ; il faut absolument accorder une majeure attention à l'*ars celebrandi* dans laquelle se

réalise pleinement l'*actuosa participatio*.

Eucharistie et sacrement de la Réconciliation (7)

Il est d'une grande importance pastorale que l'évêque encourage dans son diocèse une reprise décisive de la pédagogie de la conversion qui naît de l'Eucharistie et favorise ainsi la confession individuelle fréquente.

Le synode recommande vivement aux évêques de ne pas permettre dans leur diocèse le recours aux absolutions collectives, sauf dans des situations exceptionnelles définies par le Motu proprio *Misericordia Dei* de Jean-Paul II.

Dans cette perspective, il faudrait approfondir également la dimension de réconciliation, déjà présente dans la célébration eucharistique, en particulier dans le rite pénitentiel, pour que des moments d'authentiques réconciliation soient vécus pendant la messe.

Manque de prêtres (11)

Le caractère central de l'Eucharistie dans la vie de l'Église rend encore plus douloureux le grave

problème du manque de prêtres dans certaines parties du monde. De nombreux fidèles se voient privés du Pain de vie. Pour faire front à la faim eucharistique du peuple de Dieu, parfois privé pour de longues périodes de la célébration eucharistique, il faut recourir à des initiatives pastorales efficaces.

Dans ce contexte, les Pères synodaux ont réaffirmé l'importance du don inestimable du célibat ecclésiastique dans la pratique de l'Église latine. Se référant au Magistère, et en particulier au concile Vatican II et aux derniers pontificats, les Pères recommandent de mieux expliquer aux fidèles les raisons du lien entre célibat et ordination sacerdotale, tout en respectant pleinement la tradition des Églises orientales. Certains ont mentionné les *virī probati*, mais cette hypothèse a été considérée comme non viable.

Il faut en outre, tenir compte que pour offrir le don eucharistique à tous les fidèles, la qualité chrétienne de la communauté et sa force d'attraction ont un poids décisif. Il

s'agit en particulier d'encourager les pasteurs à promouvoir les vocations sacerdotales ;... à sensibiliser les familles ;... à distribuer plus équitablement le clergé, aidés des évêques et des familles religieuses (dont on respectera les propres charismes) et de leur demander une plus grande disponibilité pour servir l'Église là où c'est nécessaire.

Le jour du Seigneur (30)

Comme fruit de l'année de l'Eucharistie, le Synode recommande vivement de faire les efforts nécessaires pour valoriser et vivre le *Dies Domini* dans toute l'Église. Il faut absolument réaffirmer le caractère central du dimanche... Le dimanche est vraiment le jour où l'on célèbre, ensemble, le Christ ressuscité, jour sanctifié et consacré au Créateur, jour de repos et de disponibilité.

Nous devons donner aux chrétiens l'opportunité, par la catéchèse et la prédication, de méditer sur le *Dies Christi* comme jour de la résurrection du Seigneur et donc, comme fête de libération, jour offert pour goûter les biens du Royaume de Dieu.

Nous voudrions que le Jour du Seigneur soit aussi le jour des chrétiens, respecté de toute la société avec le repos hebdomadaire.

Même si le samedi soir appartient déjà au dimanche (*premières vêpres*) et qu'il est permis d'accomplir le précepte dominical avec la messe de veille de fête, il est nécessaire de rappeler que le dimanche en soi-même doit être sanctifié pour que ce ne soit pas un jour "vide de Dieu".

Emploi du latin pour les célébrations liturgiques (36)

Afin d'exprimer au mieux l'unité et l'universalité de l'Église lors des célébrations eucharistiques, pendant les rencontres internationales toujours plus fréquentes aujourd'hui, nous proposons que la (con)célébration de la messe se fasse en latin (sauf pour les lectures, l'homélie et la prière des fidèles); que les prières de la tradition de l'Église soient récitées en latin éventuellement accompagnées de chants grégoriens; que les prêtres se

préparent dès le séminaire, à comprendre et valoriser la messe en latin par l'utilisation de prières latines et du chant grégorien; et à ne pas abandonner la possibilité d'éduquer les fidèles dans ce sens.

Les divorcés remariés et l'Eucharistie (40)

Dans la continuité des nombreux enseignements du Magistère de l'Église et partageant la douloureuse préoccupation exprimée par tant de Pères, le Synode des évêques réaffirme l'importance d'un comportement et d'une action pastorale d'attention et d'accueil pour les fidèles divorcés et remariés.

Selon la tradition de l'Église catholique, ils ne peuvent être admis à la communion car ils présentent les conditions objectives de contraste* avec la Parole du Seigneur qui a donné au mariage sa valeur originaire d'indissolubilité... Malgré cela, les divorcés remariés appartiennent à l'Église qui les accueille et les suit avec une attention particulière afin qu'ils cultivent une forme de vie chrétienne par la participation à la messe, même s'ils ne reçoivent pas la communion, l'écoute de la Parole de Dieu, l'adoration eucharistique, la participation à la vie communautaire, le dialogue de confiance avec un prêtre ou un maître de vie spirituelle, le don à la charité vivante, les actes de pénitence, l'éducation des enfants.

Quand la nullité du lien du mariage n'est pas reconnue et qu'il y a les conditions objectives qui, de fait, font que la cohabitation est irréversible, l'Église les encourage à s'engager à vivre cette relation selon les exigences de la loi de Dieu, la transformant en un amitié loyale et solidaire. Ainsi ils pourront de nouveau se rapprocher de la table eucharistique, avec les attentions prévues par la procédure ecclésiale, mais il faut éviter de bénir ces relations afin qu'il n'y ait aucune confusion possible sur la valeur du mariage auprès des fidèles.

En même temps, le Synode souhaite que tout soit fait non seulement pour garantir le caractère

pastoral, la présence et l'activité correcte et ponctuelle des tribunaux ecclésiastiques pour les causes de nullité matrimoniale, que pour approfondir ultérieurement les éléments essentiels pour la validité du mariage, tenant compte également des problèmes issus du contexte actuel de profonde transformation anthropologique, par lequel les fidèles risquent d'être conditionnés spécialement quand il y a carence de formation chrétienne solide.

Admission des fidèles non catholiques à la communion (41)

Sur la base de la communion de tous les chrétiens, déjà active par l'action de l'unique baptême, même si de manière encore incomplète, la séparation à la table du Seigneur est justement vécue avec douleur. Par conséquent, de plus en plus fréquemment la question urgente de la possibilité de communion eucharistique entre chrétiens catholiques et non catholiques est posée au sein de l'Église catholique comme de la part de nos frères et sœurs non catholiques.

Il faut préciser que l'Eucharistie ne désigne pas et ne comprend pas seulement notre communion personnelle avec Jésus-Christ mais la "pleine communion" de l'Église.

C'est pourquoi nous demandons aux chrétiens non catholiques de comprendre et respecter le fait que pour nous, selon toute la tradition de fondement biblique, la Communion eucharistique et la communion ecclésiale sont liées intimement et c'est pour cela que la communion eucharistique avec les chrétiens non catholiques n'est généralement pas possible. De plus, la concélébration oecuménique est exclue. De même, il faut préciser qu'en vue du salut personnel, l'admission des chrétiens non catholiques à l'Eucharistie, au sacrement de pénitence et à l'onction des malades dans des situations individuelles bien précises est possible et voir même recommandée.

Eucharistie et migrants (45)

Le Synode remercie tous ceux qui se dédient à ce secteur et invite les

évêques au soin pastoral des immigrés. Ces fidèles doivent être accueillis comme membres du même Corps du Christ, sans tenir compte de la race, du statut ou de la condition, et plus particulièrement lors des célébrations eucharistiques. La charité du Christ presse les Églises locales et les instituts de vie consacrée à aider généreusement les diocèses qui accueillent un grand nombre d'immigrés.

Cohérence eucharistique de politiques et législateurs catholiques (46)

Les politiques et législateurs catholiques doivent se sentir particulièrement interpellés dans leur conscience, formée avec droiture, de l'importante responsabilité sociale de présenter et soutenir des lois iniques. Il n'y a pas de cohérence eucharistique quand on encourage des lois qui vont contre le bien intégral de l'homme, contre la justice et le droit naturel. On ne peut pas séparer l'option privée de celle

publique, sans se mettre en contraste* avec la loi de Dieu et l'enseignement de l'Église, et ce devoir même d'être jugé face à la réalité eucharistique. Les évêques doivent exercer les vertus de la force morale et de la prudence, tout en tenant compte des situations locales concrètes, dans l'application de cette orientation.

Dimension sociale de l'Eucharistie (48)

Le sacrifice du Christ est mystère de libération qui nous interpelle. L'Eucharistie se concrétise dans la vie en ce qu'elle signifie dans la célébration par l'engagement à transformer les structures injustes afin de rétablir la dignité de l'homme, créé à l'image et ressemblance de Dieu. Ce mouvement dynamique s'ouvre aux dimensions du monde, remettant en question le processus de mondialisation qui accentue souvent le fossé entre pays riches et pays pauvres; dénonçant les puissances

politiques et économiques qui dilapident les richesses de la terre; rappelant les exigences de la juste distribution face aux inégalités frappantes; encourageant les chrétiens à s'engager et à travailler dans la vie politique et dans l'action sociale...

Qui participe à l'Eucharistie doit s'engager à construire la paix dans notre monde marqué par de nombreuses violences et guerres, et aujourd'hui en particulier par le terrorisme, la corruption économique et l'exploitation sexuelle. Les conditions pour construire une vraie paix sont la restauration de la justice, la réconciliation et le pardon".

* De l'italien *contrasto* que le service de presse du Vatican traduit par *contraste*, ce que l'on peut contester, car ce mot signifie sans aucun doute d'après nos traducteurs "en contradiction" ou "contraire" (Ndlr).

CHARLES DE FOUCAULD

Des ors de Saint-Cyr aux sables du Hoggar

Le dimanche 13 novembre prochain, à Rome, sera béatifié le P. Charles de Foucauld (1858-1916). C'est l'occasion de rappeler sa biographie, telle qu'elle est retracée dans Le livre des Merveilles, publié par le S.-Siège à l'occasion du Jubilé de l'an 2000 (éd. Française : Mame-Plon, 1999), pp. 960-962.

C'est une immense église au cœur de Paris, près du quartier de S.-Lazare, Saint-Augustin.

En ce matin d'octobre 1886, un homme se recueille, courbé sur un prie-Dieu. A quelques mètres de lui, un prêtre confesse. L'homme est absorbé dans ses pensées depuis de longues minutes. De longues heures peut-être. Que se passe-t-il dans ce tête-à-tête entre Dieu et cet enfant prodigue? Il répète comme une litanie, jusqu'à l'abrutissement, cette

phrase: « Mon Dieu, si vous existez, faites que je vous connaisse. »

Charles de Foucauld, ce chercheur de Dieu si exigeant, est un ancien officier de vingt-huit ans. Il est né à Strasbourg en 1858. Il a perdu coup sur coup sa mère et son père. Il avait cinq ans. Charles et sa sœur Élisabeth ont été confiés à leur grand-père, M. de Morlet et à leur tante Inès, M^{me} Moitessier. Chez elle, Charles se lie de passion avec Marie, sa cousine de neuf ans son aînée. Elle est pieuse, douce et patiente, une seconde mère pour lui. Il lit beaucoup: Voltaire, Montaigne... mais dédaigne le livre de Bossuet que Marie lui a offert pour sa première communion. Il passe son bac à seize ans et prépare Saint-Cyr à Versailles. Il est doué, sensible, paresseux. Il se laisse aller: « Je vivais comme on peut vivre quand la dernière étincelle de foi est éteinte. »

Charles intègre Saint-Cyr dans un bon rang, en sort dans un mauvais, entre à l'École de cavalerie de Saumur. Il a vingt ans, reçoit élégamment en pyjama de flanelle blanche à brandebourgs, dégustant du foie gras accompagné de champagne. Un soir, quoiqu'aux arrêts, il s'échappe de l'École pour aller dîner en ville et tombe, au beau milieu de la réception, sur le général commandant Saumur. Foucauld est gras d'un physique un peu marqué par les excès de la bonne chère et des vins fins, aussi négligeant dans sa conduite qu'il est soigné dans sa mise. A sa sortie de l'École, l'inspecteur général note: « A de la distinction, a été bien élevé. Mais la tête légère et ne pense qu'à s'amuser. » Il est classé dernier. Puis c'est la vie de garnison, ennuyeuse: Sézanne, Pont-à-Mousson, Sétif. Pour se distraire, il donne des fêtes somptueuses, reçoit des femmes, fait

parler de lui en ville en s'affichant avec une demi-mondaine qu'il présente comme la vicomtesse de Foucauld. Il laisse, dans son sillage, un parfum de scandale.

« Étais-je heureux ? » se demande Charles plongé dans sa prière, sur le prie-Dieu de Saint-Augustin. « [J'ai ressenti] un vide douloureux, une tristesse que je n'ai jamais éprouvée qu'alors; elle me revenait chaque soir, quand je me retrouvais seul dans mon appartement. » En mars 1881, il est renvoyé en métropole, suspendu de toute activité pour « indiscipline et conduite notoire. » En juin, il apprend que son régiment se bat dans le Sud oranais. La perspective des combats l'exalte. Il demande sa réintégration, l'obtient et rejoint ses camarades. Au feu, Foucauld se révèle audacieux, courageux, gai, serviable. Il conquiert l'admiration de ses hommes et l'estime de ses camarades. Il découvre un continent, l'éblouissement d'une terre de soleil et de silence. C'est le choc. En janvier 1882, il démissionne de l'armée pour apprendre l'arabe. Son idée? explorer le Maroc. Dix-huit mois plus tard, il quitte Alger et part pour une année de courses à travers des terres inconnues. Il découvre des territoires, il explore le plus profond de son être. Il se révèle à lui-même.

C'est au désert que l'idée de Dieu s'impose à lui, en observant les hommes prosternés, en lisant le Coran, en rencontrant les communautés israélites. Il voyage même sous l'identité du rabbin Joseph Aleman arrivant de Jérusalem. Il nourrit sa recherche, considère que l'islam ne va pas assez loin dans l'amour de Dieu, lit les philosophes païens qui le déçoivent et ouvre enfin les *Élévations sur les Mystères* de Bossuet que Marie lui a offert. Sous la plume limpide et altière du prédicateur, il découvre la religion chrétienne comme jamais auparavant. Mais cette lumière n'est encore qu'intellectuelle. Il demande à Dieu de se faire connaître à lui.

Ce matin de 1886, après des heures de recueillement, Charles de Foucauld s'approche du prêtre.

L'abbé Huvelin, vicaire à Saint-Augustin, est le directeur de conscience de sa cousine Marie. Il espère que cet homme-là lui donnera enfin les explications qui lui manquent, qu'il saura le convaincre. « Je ne viens pas me confesser, mais parler avec vous de Dieu. Je voudrais avoir des lumières sur Lui », lui déclare Foucauld. La réponse de l'abbé est brutale, impérative: « Mettez-vous à genoux, et confessez-vous. » Charles obéit, s'agenouille et commence à parler... Et la grâce le foudroie: « Aussitôt que je crus qu'il y avait un Dieu, je compris que je ne pouvais pas faire autrement que de ne vivre que pour lui. »

Dès cet instant, Charles veut tout donner, tout quitter, tout abandonner. Il a toujours la même nature ardente, dispendieuse, impatiente. Charles veut être religieux et implore l'abbé Huvelin de lui trouver un ordre. Le prêtre l'invite à lire l'Évangile, s'efforce d'imposer le calme à cet esprit désorienté par douze années de désordres: « Tantôt les miracles de l'Évangile me paraissaient incroyables; tantôt je voulais entremêler des passages du Coran dans mes prières. » Le prêtre l'envoie en pèlerinage en Terre sainte, à Jérusalem, en Galilée, en Judée. Là, Charles découvre Bethléem, le soir de la Nativité, Nazareth, et le Golgotha, la figure pauvre, la figure cachée, la figure souffrante de ce Jésus qu'il a cherché avec tant d'insistance. C'est décidé, il sera pauvre parmi les pauvres pour mieux imiter son Seigneur. Il fréquente Solesmes, puis la Trappe de Soligny, puis celle de N.-D.-des-Neiges en Ardèche. Le 15 janvier 1890, il renonce à tout, à lui-même, lègue ses biens à sa sœur, écrit une lettre d'adieu à sa cousine Marie, le voici trappiste: frère Marie-Albéric. Silence, solitude, nuits de prières dans le froid. Bientôt, il s'interroge de nouveau: est-ce suffisant pour partager vraiment la vie de Jésus?

Quelques mois plus tard, Charles est envoyé en Syrie, à Akbès, au monastère N.-D.-du-Sacré-Cœur. Il retrouve ce monde arabe qui l'a tant

fasciné jadis. Un lieu de misère plus conforme à la pauvreté et à l'humilité de la vie de Jésus, pense-t-il. Puis lui vient le projet de fonder lui-même une communauté qui mènerait cette vie de pauvreté au milieu des musulmans, comme un témoignage secret de l'amour du Christ pour tous. Il retourne dans le Hoggar. Tout le reste de sa vie à Beni-Abbès et à Tamanrasset, au fort de l'Assekrem, n'est qu'un effort absolu pour se rapprocher de la condition de Jésus-Christ à qui il voudrait ressembler en tout. Charité, effacement, louange sans fin, don de soi deviennent son quotidien. Il éprouve souvent un sentiment d'inutilité. « Il y aura bientôt dix ans que je dis la messe à Tamanrasset et pas un seul converti », écrit-il à Marie. Le 1^{er} décembre 1916, l'ermitage du frère Charles est attaqué par des rebelles touaregs. Il ne cherche pas à se défendre. Il est fait prisonnier. Soudain, à l'approche d'une patrouille, son jeune gardien s'affole et l'abat d'une balle. On retrouvera son corps trois semaines plus tard, et enterré dans le sable non loin de lui, l'ostensoir avec l'Hostie. Vingt ans plus tôt, un jour de Pentecôte, il avait écrit: « Pense que tu dois mourir martyr, dépouillé de tout, étendu à terre, nu, méconnaissable, couvert de sang et de blessures, violemment et douloureusement tué... et désire que ce soit aujourd'hui. Considère que c'est à cette mort que doit aboutir toute ta vie. »

Le père de Foucauld est mort sans avoir vu naître la Fraternité qu'il désirait tant, et dont il avait écrit la règle de vie. Mais son rayonnement spirituel ne cesse depuis lors de grandir; son message se transmet aujourd'hui non seulement à travers ses nombreux écrits mais aussi par la vie des fraternités et communautés d'hommes et de femmes, consacrés ou non, qui se réclament de lui (Petits Frères et Petites Sœurs de Jésus, Petits Frères et Petites Sœurs de l'Évangile, Petites Sœurs du Sacré-Cœur, Fraternité Charles-de-Foucauld...).

Présentation d'un nouveau

Cette année scolaire, l'abbé de Montjoye est secondé par Alexandre Jore, qui est séminariste pour la Fraternité S.-Pierre. Originaire de Versailles, il a demandé son admission au séminaire de Wigratzbad.

Toutefois, en raison de son âge (le même que l'abbé) et d'une expérience de vie monastique au Barroux, les supérieurs ont pensé préférable de le mettre pendant un an sur le terrain, auprès d'un prêtre. Outre la vie de

communauté avec l'abbé, il assure déjà un cours de catéchisme et un cours sur le Credo. Et le dimanche, il chante à la chorale grégorienne.

Intentions du Saint-Père pour Novembre 2005

Générale : Pour que les époux se sanctifient dans les conditions concrètes de leur état de vie.

Missionnaire : Pour que les évêques des territoires de mission s'emploient à la formation permanente de leurs prêtres.

CALENDRIER DU MOIS DE NOVEMBRE 2005

Date	Fête	Messes à :	N.B. :	
Mardi 1 ^{er}	Toussaint – Fête d'obligation	11h15		
Mercredi 2	Commémoration de tous les fidèles défunts	7h30 - 10h 19h30 (chantée)	Pas de catéchisme (vacances scolaires)	
Jeudi 3	<i>de la férie</i>	19h30		
Vendredi 4	St Charles Borromée, Évêque et Confesseur	19h30	Adoration du St Sacrement jusqu'à minuit (1)	
Samedi 5	<i>de la Ste Vierge</i>	9h00	Catéchismes à 10h45 – Soirée jeunes à 20 h	
Dimanche 6	25^{ème} après la Pentecôte	11h15	Sorties louveteaux et louvettes Sortie de patrouille pour les guides	
Lundi 7	<i>de la férie</i>	<i>Pas de messe (2)</i>		
Mardi 8	<i>de la férie</i>	19h00		
Mercredi 9	Dédicace de l'Archibasilique du Très Saint Sauveur	7h30	Catéchismes	Conseil de communauté à 20h30 à la cité paroissiale
Jeudi 10	St André Avellin, Confesseur	19h30		
Vendredi 11	S. Martin de Tours,	11h15	Week-end de troupe (scouts)	
Samedi 12	St Martin I ^{er} , Pape et martyr	9h00		
Dimanche 13	26^{ème} après la Pentecôte	11h15		
Lundi 14	St Josaphat, Évêque et martyr	<i>Pas de messe (2)</i>		
Mardi 15	St Albert le Grand	19h00		
Mercredi 16	Ste Gertrude, Vierge	7h30	Catéchismes – Cours sur l'Église à 20h30 (3)	

Jeudi 17	St Grégoire le Thaumaturge, Év.	19h30		
Vendredi 18	Dédicace des basiliques Sts Pierre et Paul	<i>Pas de messe (2)</i>	Cours d'Apologétique pour étudiants à 20h30 (3)	
Samedi 19	Ste Elisabeth de Hongrie, Duchesse et Veuve	9h00	Catéchismes – Cours pour lycéens à 20h30 (3)	Week-end de patrouille (guides)
Dimanche 20	27^{ème} et dernier dimanche après la Pentecôte	11h15	Sorties louveteaux et louvettes	
Lundi 21	Présentation de la T. Ste Vierge	<i>Pas de messe (2)</i>		
Mardi 22	Ste Cécile, Vierge et Martyre	19h00	Cours sur les Pères de l'Église (4)	
Mercredi 23	St Clément I ^{er} , Pape et Martyr	7h30	Catéchismes – Cours sur le Credo à 20h30 (3)	
Jeudi 24	St Jean de la Croix, Conf., Doct.	19h30		
Vendredi 25	Ste Catherine d'Alexandrie,	<i>Pas de messe (2)</i>		
Samedi 26	St Sylvestre, Abbé	9h00	Catéchismes	
Dimanche 27	1^{er} dimanche de l'Avent	11h15		
Lundi 28	<i>de la férie</i>	<i>Pas de messe (2)</i>		
Mardi 29.	<i>de la férie</i>	19h00		
Mercredi 30	St André, Apôtre	7h30	Catéchismes – Adoration à 10h45	
Jeudi 1 ^{er} déc.	<i>de la férie</i>	19h30		
Vendredi 2	Ste Bibiane, Vierge et Martyre	19h30	Adoration du St Sacrement (1) – Visite de l'Évêque	
Samedi 3	St François-Xavier	9h00	Catéchismes Adoration à 10h45	Sam. : Cours lycéens à 20h30 (3) Week-end de compagnie (guides)
Dimanche 4	2^{ème} dimanche de l'Avent	11h15	Sorties louveteaux et louvettes	Dim. : Messe avec Mgr Labille aux SS. Anges Gardiens (16h)

(1) organisée avec la paroisse – adoration dirigée de 20h00 à 21h00 – adoration silencieuse jusqu'à minuit.

(2) du mardi au vendredi la messe est assurée par le P. GAVOIS à 9h (missel de Paul VI).

(3) A la Cité paroissiale, 25 rue du Edmond Nocard.

(4) Cours sur les Pères de l'Église par le Père Daniel Coffigny, 20h30 à la cité paroissiale.

Prochains cours : -----
- sur le Credo : mercredi 7 déc. A 20h30 ;

- sur l'Église : mercredi 14 déc. A 20h30